

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 9 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le 12/12/2025

ID : 081-248100497-20251209-2025DEL57-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf décembre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

#### Présent(e)s :

**Date de convocation :**

3 décembre 2025

**Délégué(e)s titulaires :** Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., DELPERIE L., GOMEZ G., VERGNES N., ROBERT C., DEYMIÉ C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ALMAYRAC J.J., ASSIÉ G., PUEL S., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., TARROUX H., IMBERT J. et CRAYSSAC C..

#### Délégué(e)s suppléant(e)s :

**Date d'affichage :**

3 décembre 2025

**Absent(e)s ayant donné pouvoir :** Mmes BAYSSE N. (pouvoir à M. ASSIÉ G.), CHAZOTTES F. (pouvoir à Mme SOLIER H.), MM. PASTUREL N. (pouvoir à M. ROUDIER D.), TREMOLIERES A. (pouvoir à Mme DEYMIÉ C.) et BENEDET J.P. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.).

**Absent(e)s :** Mmes LAVAL-BARBANCE G., GUIBELIN A. et M. ANDREOLLO B..

**Secrétaire de séance :** Mme FRAYSSINET Emilie.

### Délibération n° 2025/57 : Désherbage des collections à la médiathèque intercommunale.

Dans le cadre de l'actualisation et du suivi de ses collections, durant l'année 2025, la médiathèque intercommunale a procédé au tri des documents mis à disposition du public.

Cette opération, appelée « désherbage », indispensable à la bonne gestion des fonds, concerne :

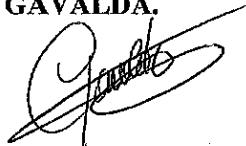
- les documents en mauvais état physique, dès lors que leur réparation s'avère impossible ou trop onéreuse,
- les documents au contenu obsolète,
- les documents très défraîchis,
- les documents ne correspondant plus à la demande du public.

Les documents retirés des collections sont désaffectés des inventaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, prend acte du désherbage réalisé au cours de l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Guy GAVALDA.



Le Secrétaire de séance,  
Emilie FRAYSSINET.

